

APPEL DE CANDIDATURES MEMBRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Conformément à l'annexe I de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, avis est donné afin d'inviter les membres du personnel enseignant siégeant sur un conseil d'établissement du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) à soumettre leur candidature à un poste de représentant du personnel au conseil d'administration du CSSPO.

Ce conseil sera composé de 15 membres, dont 5 membres parents d'élèves du CSSPO, 5 membres représentants de la communauté et 5 membres du personnel scolaire désignés par leurs pairs. Les cinq membres du personnel seront composés d'un membre du personnel de soutien, d'un membre du personnel enseignant, d'un membre du personnel professionnel non enseignant, d'un directeur d'établissement d'enseignement et d'un membre du personnel d'encadrement.

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT?

Un membre du personnel enseignant siégeant à ce titre sur un conseil d'établissement du CSSPO, qui possède les qualités et les conditions requises (prenez note que la vérification de certains renseignements fournis sera faite) :

Conditions et qualités requises :

Pour connaître les conditions et qualités requises ainsi que les personnes inéligibles, [cliquez ici](#).

EXIGENCES DU POSTE

Outre le temps à investir, les personnes nommées au poste d'administrateur doivent être conscientes qu'il s'agit d'une fonction non rémunérée. Toutefois, une allocation de présence et le remboursement des frais engagés dans l'exercice de la fonction seront attribués selon ce qui sera prévu par décret du gouvernement (art. 175 de la LIP tel que modifié par l'art. 66 du PL40).

COMMENT PRÉSENTER UNE CANDIDATURE?

Les personnes intéressées à devenir membre du conseil d'administration du CSSPO à titre de membre représentant du personnel enseignant pourront soumettre leur candidature **jusqu'au 25 septembre 2020**, en complétant le [formulaire de candidature](#) et en le faisant parvenir par courriel ou télécopieur :

Au Service du secrétariat général, à l'attention de Mme Caroline Sauvé :

Courriel : caroline.sauve@csspo.qc.ca | **Télécopieur :** 819-771-6964

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Mme Sauvé par courriel ou par téléphone au 819 771-4548 poste 850701.

PROCESSUS DE DÉSIGNATION ET RENCONTRES À VENIR

Les membres du personnel enseignant des conseils d'établissement du CSSPO voteront pour leur représentant au conseil d'administration lors d'une rencontre Teams qui aura lieu le 28 septembre à 16h00. Le représentant élu devra assister à la rencontre virtuelle du 28 septembre pour déterminer les critères de sélection des membres représentants de la communauté et à la rencontre virtuelle du 5 octobre pour choisir les membres représentants de la communauté. La première rencontre du conseil d'administration se tiendra au plus tard le 23 octobre 2020.